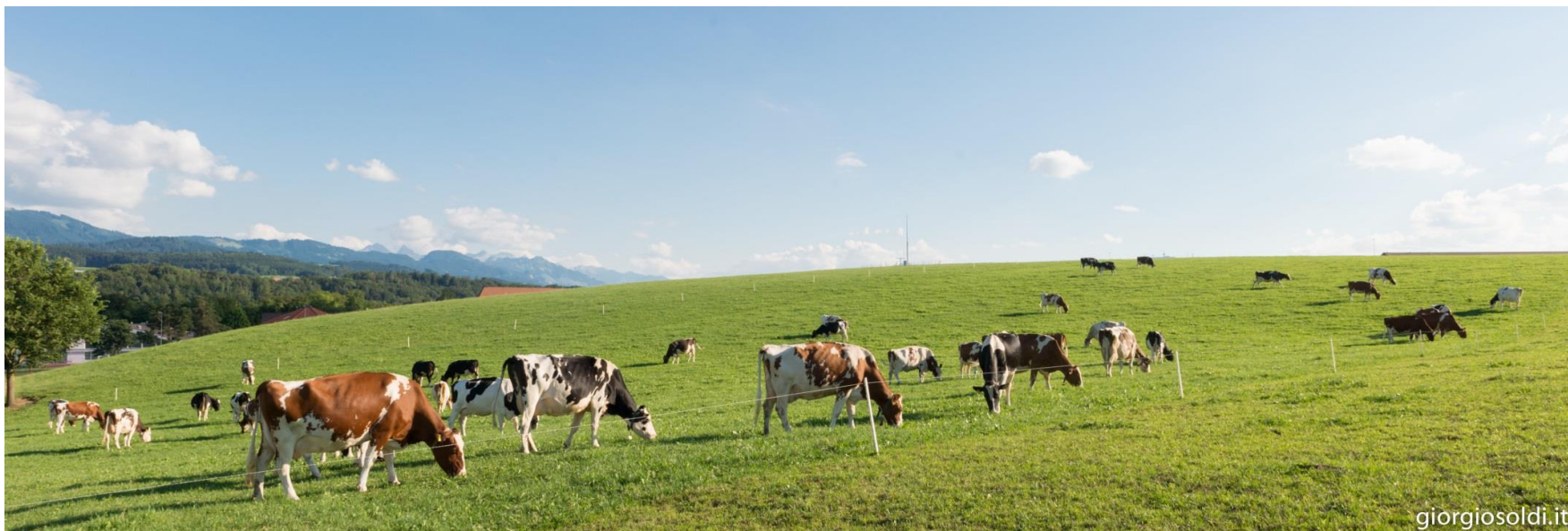


Relait – Réseau d'exploitations laitières

Réduction de l'utilisation des antibiotiques sur les exploitations laitières du canton de Fribourg



Objectifs du projet

Cinq objectifs principaux ont été fixés pour le projet :

- **Réduire l'utilisation des antibiotiques** sur le long terme pour les exploitations laitières, ceci grâce à la mise en place de stratégies spécifiques dans la gestion du troupeau laitier.
- Promouvoir l'utilisation de ces stratégies sur les exploitations laitières.
- Mieux connaître les différents facteurs qui vont conduire à l'utilisation d'antibiotiques afin de proposer des pistes d'améliorations.
- Assurer le maintien d'une **bonne santé des animaux** et de la **qualité des produits** dans le contexte de diminution des antibiotiques.
- **Promouvoir la collaboration entre les vétérinaires praticiens et les producteurs** dans l'objectif de diminuer l'utilisation des antibiotiques.

Le déroulement du projet

Le déroulement du projet est prévu en deux phases :

- ① une mise en place et un suivi approfondi des 60 exploitations de ReLait,
- ② une extension du projet (vulgarisation des résultats de la première phase) sur 100 exploitations supplémentaires.

Année	Phase ①	Phase ②
2017	Situation de référence	
2018	Mise en œuvre des stratégies	Recherche des exploitations
2019	Mise en œuvre des stratégies	Situation de référence
2020	Résultat des stratégies	Mise en œuvre des stratégies
2021	Suivi des exploitations	Mise en œuvre des stratégies
2022	Résultats finaux, phase ①	Mise en œuvre des stratégies
2023		Mise en œuvre des stratégies
2024		Résultat des stratégies
2025		Suivi des exploitations
2026		Résultats finaux, phase ②

L'organisation du projet

Sur les exploitations

- **Saisie** de toutes les **données santé** du troupeau dans les programmes des fédérations suisses d'élevage.
- **Participation** aux **rencontres** des exploitations pour le projet (le projet favorise l'échange d'expériences entre les producteurs).
- **Mise en place** de **stratégies de diminution des antibiotiques** sur l'exploitation, choisie parmi les différentes stratégies proposées.
- **Collaboration avec le vétérinaire d'exploitation** dans la mise en place des stratégies.

L'organisation du projet

À Grangeneuve

- **Mise en place** et **suivi** du projet «Réduction des antibiotiques».
- **Mise en valeur** des données santé et de la mise en place des stratégies.
- Organisation régulière, des **rencontres** des exploitations du projet pour un échange d'expériences
 - ➔ mise en place de cercles de travail
 - 3 groupes pour la 1^{ère} phase (3 rencontres par année)
 - 7 groupes (2 DE et 5 FR) pour la 2^{ème} phase (4 x par années).
- Aide à la mise en route des **stratégies** sur les exploitations avec **conseils** spécifiques individuels et de groupe.

L'organisation du projet

À l'Institut vétérinaire de Berne

- **Suivi scientifique** du projet .
- **Assistance scientifique** dans la mise en place des stratégies.
- Elaboration d'un **travail de thèse** basé sur le projet.

Les principaux partenaires du projet

- Grangeneuve, le SAAV et le SAgri,
- Les vétérinaires praticiens du canton de Fribourg,
- VetSuisse (support scientifique),
- Holstein Switzerland et Swissherbook (saisie des données santé).

Les bénéfices pour les exploitations participant au projet

Bénéfices directs :

- **Défraiement annuel de 500.-**
- **50% des frais d'analyses prises en charge par le projet** (selon les stratégies choisies : analyses du lait en cas de mammite ou avant tarissement, analyses d'acétone en début de lactation,...)
- **Conseils techniques gratuits** (mises en valeur de données, visites d'exploitation, conseil de groupe...)

Les bénéfices pour les exploitations participant au projet

Bénéfices indirects :

- **Progrès** de l'exploitation dans le domaine de la santé
- **Anticipation sur des nouvelles exigences** qui pourrait venir au niveau saisie des données santé et ordonnances sur les médicaments vétérinaires
- **Participation** à un réseau d'exploitation laitière, échanges
- **Promotion du lait** par un projet perçu positivement par le politique et les consommateurs

Les stratégies

Domaine santé mammaire

Stratégie 1: Renforcement des défenses immunitaires

Stratégie 2: Prévention des maladies associées

Stratégie 3: Hygiène des litières

Stratégie 4: Hygiène des allées (seulement pour les stabulations libres)

Stratégie 5: Réduction des infections pendant la traite

Stratégie 6: Plan d'assainissement en cas de mammite subclinique

Stratégie 7: Traitement en cas de mammite clinique sans fièvre

Stratégie 8: Méthode de tarissement

Domaine santé de la matrice

Stratégie 9: Renforcement des défenses immunitaires

Stratégie 10: Prévention des maladies associées

Stratégie 11: Prévention de la pression des germes à la naissance

Domaine santé des veaux

Stratégie 12: Gestion du colostrum

Stratégie 13: Administration d'oligo-éléments

Stratégie 13: Administration des éléments essentiels

Stratégie 14: Vaccins

Stratégie 15: Détention

Stratégie 17: Abreuvement des veaux

Exemple de stratégie sur la santé du pis :

Stratégie 6: Plan d'assainissement en cas de mammite subclinique

	Plan d'assainissement	Comment le <u>notifier</u> ?
Traitement	• Test de Schalm pour les vaches avec plus de 150'000 cellules • Analyser les quartiers où le test de Schalm est ++ : prendre un échantillon stérile (désinfecter) en suivant les instructions. • Traitement (par l'éleveur ou par le vétérinaire) selon le résultat de l'échantillon de lait <u>après discussion avec le vétérinaire</u>. • Antibiogramme (plus d'analyses en laboratoire / avec identification de la résistance) pour les germes suivants et les cas multiples (discussion avec le vétérinaire) : - Coliformes (keine E. coli) - Entérocoques - Autres staphylocoques - S. aureus - Klebsielles - Aerococcus viridans • Vérification de la réussite du traitement après une infection de S. aureus avec une analyse de lait après le délai d'attente.	• Enregistrement des résultats des échantillons stériles (si positifs) et du traitement effectué sous: 2. Mamelle → 1. Mammite → 3. Mammite <u>subclinique</u> (entrer les antibiotiques de la liste des <u>médicaments</u>; entrer l'homéopathie de la liste des médicaments ou noter manuellement sous remarques). • Il n'est pas nécessaire d'enregistrer les résultats des antibiogrammes. • Si une analyse de lait a été faite pour déterminer le succès du traitement contre S. Aureus, l'enregistrement se fait de la même façon que pour le premier échantillon de lait. • Les résultats des analyses de lait sont envoyés directement de Labor <u>Zentral</u> à <u>Grangeneuve</u> et au vétérinaire d'exploitation.
		<u>Que faut-il prendre en compte?</u> • Le premier échantillon doit être prélevé conformément aux instructions du vétérinaire. • Les échantillons de lait doivent être conservés au frais jusqu'à l'analyse. • Les tubes d'échantillons peuvent être commandés à Labor <u>Zentral</u> par le chef d'exploitation en passant par le vétérinaire. • Le formulaire de demande d'analyse peut être téléchargé directement sur le site internet de Labor <u>Zentral</u> à l'adresse suivante : https://www.labor-zentral.ch/wp-content/uploads/forms/Formular-ReLait.pdf • Les échantillons stériles et la demande d'analyse complétée <u>entièrement</u> par l'éleveur doivent être ... ○ ... amenés chez le vétérinaire et envoyés au laboratoire grâce au service de coursier. Ou ... ○ ... envoyés directement au laboratoire dans l'emballage prévu à cet effet.
Critères de contrôle	• Evolution du nombre de cellules après le traitement. • Saisie des données santé • Analyses de lait	Prise en charge des coûts par le projet • La moitié des coûts des analyses de lait seront remboursés 2 fois par année aux éleveurs.

Les stratégies choisies (phase 2)

Stratégie	Brève description (en gras : pris en charge par le projet)	Nombre de participants
Renforcement des défenses immunitaires (santé du pis et santé de la matrice) (1.1 + 9.1)	Contrôle condition corporelle de l'animal + contrôle acétone dans le lait au contrôle laitier lors des 2 premiers contrôles après le vêlage	16
Prévention des maladies associées (santé du pis et santé de la matrice) (2.2+10.2+10.3)	Gestion de l'alimentation au tarissement avec éventuellement apport de Calcium et de Vitamine D au vêlage (selon les variantes)	9
Hygiène des litières (santé du pis) (3.3)	Nettoyage régulier, apport de chaux dans les litières (selon les variantes)	8
Hygiène des allées (santé du pis) (4.3)	Nettoyage régulier + ou – intensif selon les variantes	2
Réduire les infections pendant la traite (santé du pis) (5.2)	Trempe des trayons, tonte des mamelles, ordre de traite selon le nombre de cellules au contrôle laitier (selon les variantes)	8
Plan d'assainissement en cas de mammite <u>subclinique</u> (santé du pis) (6.2+6.3)	Contrôle au <u>schalm</u> des vaches à + de 150'000 cellules au contrôle laitier + analyse du lait + antibiogramme + élimination des vaches incurables (selon les variantes)	47
Traitement en cas de mammite clinique sans fièvre (santé du pis) (7.1+7.2)	Prise d'échantillon du quartier en mammite, analyse du lait + antibiogramme avant ou après la première intervention avec antibiotique (selon les variantes)	26
Traitement pendant le tarissement (santé du pis) (8.1+8.2+8.3)	Détection des vaches à risque grâce à des analyses de lait ciblé (suite à un test de <u>Schalm</u> avant le tarissement), pour les vaches saines : tarissement avec ou sans obturateurs de trayons (selon les variantes)	30
Réduction de la pression microbienne lors de la mise bas (santé de la matrice) (11.2)	Hygiène au vêlage	1
Gestion du colostrum (santé des veaux) (12.3)	Quantité de colostrum à la naissance et durant les premières heures de vie, utilisation d'une sonde et contrôle de la qualité du colostrum avec un <u>colostromètre</u> (selon les variantes)	24
Administration des éléments essentiels (santé des veaux) (13.1+13.2+13.3)	Administration de sélénium et de fer au veau ou à la mère gestante (selon les variantes)	15
Vaccination (santé des veaux) (14.1+14.2+14.3)	Vaccination contre les maladies respiratoires et diarrhée des veaux	9
Détention (santé des veaux) (15.3)	Détention individuelle et hygiène	4
Détention et climat d'étable (santé des veaux)	Analyse du climat d'étable (température, humidité et concentration en ammoniac)	12
Abreuvement des veaux (santé des veaux) (17.1+17.2+17.3)	Différentes techniques d'abreuvement selon les variantes	3

Analyse de la santé du troupeau

Suivi de la santé du pis

L'évolution des cellules (< 150 ; 150-650 ; > 650)

N° Trav	Nom	Date CL											
		31.08.16	03.10.16	08.11.16	13.12.16	17.01.17	22.02.17	28.03.17	04.05.17	06.06.17	10.07.17	15.08.17	18.09.17
1	JOUVENCE										1946	97	733
2	LEIKA	97	154	95	105	470	598	349			930	131	138
3	BALBINA	96			15	587	246	85	57	70	121	165	391
4	DANISSA	70	41	31	73	121	151	101	181	188	376		61
6	CARINA							27	58	72	204	686	112
7	EXQUISE	15	48	47	97	87	107	60	104			30	51
9	ELECTRA	59	50	36	38	38	35	45	43	40	50	130	97
10	EGYPTIENNE			32	25	35	64	41	50	100	81	128	54
11	AKILA	85	109	76	106				16	38	152	78	95
12	EDELBLUME	38	43	29	39	41	177	217	144	135			41
13	FABRISIA												152
14	MAGDA							1368	5778	345	428	95	125

Les partenaires du projet

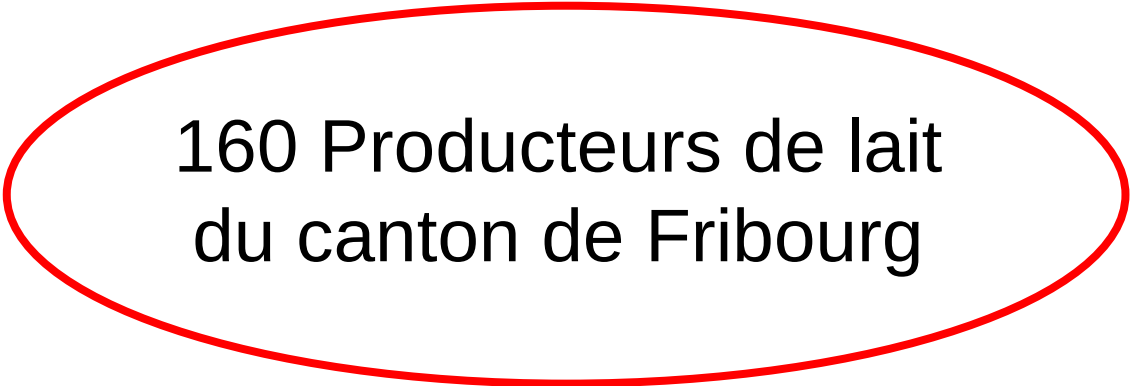
Etat de Fribourg :

- Grangeneuve
- **SAAV**
- SAgri

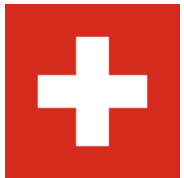


Confédération :

- OFAG (projet Ressource)
- projet STAR



160 Producteurs de lait
du canton de Fribourg



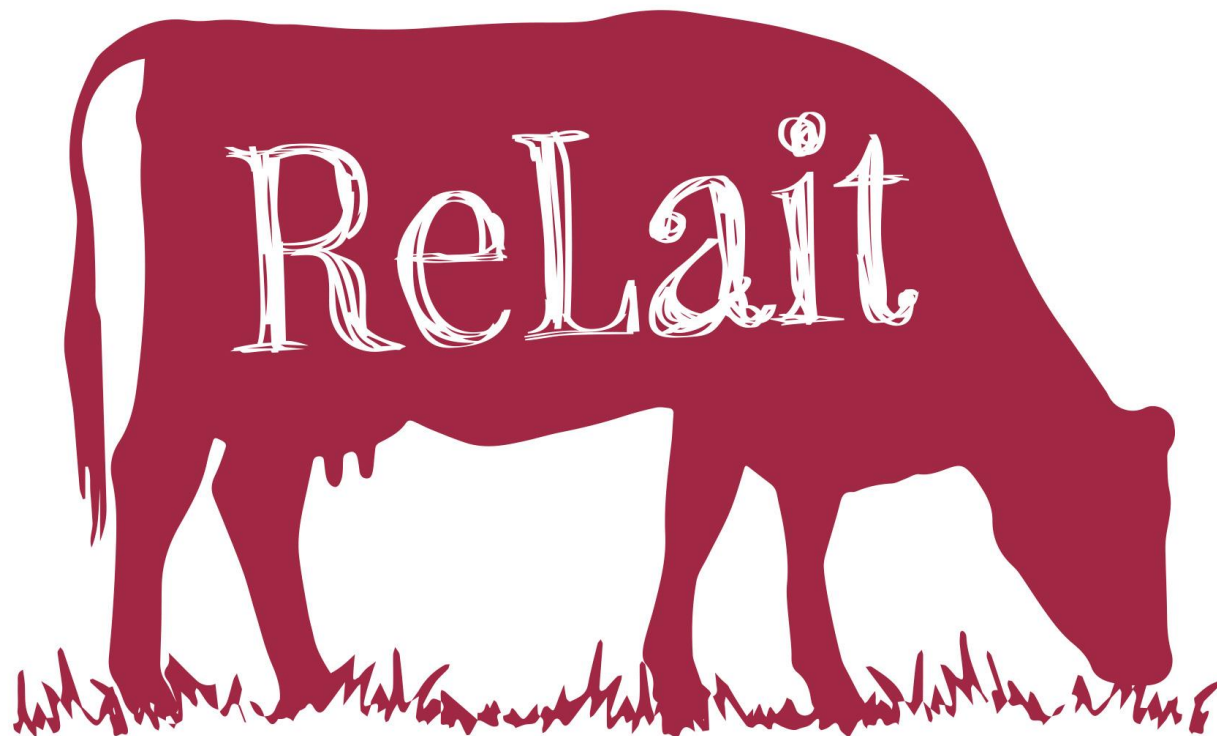
Partenaires sur le terrain :

- Vétérinaires praticiens
- **Fédérations d'élevage**



Partenaires scientifiques :

- VetSuisse Bern
- HAFL



Merci pour votre attention !